

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le **21 AVR. 2023**
ID : 089-218902658-20230411-202311-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de L'Yonne
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération° 2023-11
Séance du Mardi 11 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 11 avril à 19H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

| | | | |
|---------------------|--------------|------------------|--------------|
| Afférent au conseil | : 15 | Pouvoirs | : 3 |
| En exercice | : 14 | Absents excusés | : 3 |
| Présents | : 10 | Absents | : 1 |
| Date de convocation | : 04/04/2023 | Date d'affichage | : 04/04/2023 |

Etaient présents : Dominique TORCOL - Philippe BALANÇON - Audrey BON - Arlette COURTY - Christian DOUSSOT - Brigitte DURY - Marie-Christine GAULUET - Vincent MICHELET - Mickaël MONMUSSON - Valérie PERON

Absents excusés : Joao PEREIRA DE MOURA pouvoir à Dominique TORCOL
Gil GONDET pouvoir à Philippe BALANÇON
Jérôme DUHANOT pouvoir à Marie-Christine GAULUET

Absents : Pierre-Alain BOURDILLON

Secrétaire de séance : Valérie PERON

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

OBJET : RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) 2023 pour l'électricité.

Conformément à l'article L.2322-4 du Code Général de la propriété des personnes publiques le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public est fixé à 234,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

CHARGE Monsieur le Maire d'établir le titre de recette correspondant soit : 234,00 € à l'article 70323 du budget 2022.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture **21 AVR. 2023**
Publication ou notification le **21 AVR. 2023**



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Dominique TORCOL